

Pendant ce temps les conditions de travail continuent à se dégrader, avec l'absence de personnel insuffisant pour accomplir l'ensemble des tâches. L'urgence devenant la norme...

Que dire des services des étrangers de toutes les préfectures totalement exposés, et soumis à une explosion de leurs missions ;

Que dire des services civiques, nouveaux esclaves modernes de l'administration qu'on expose en première ligne aux usagers mécontents ;

Que dire des conditions de travail des agents d'accueil étranger, de l'asile, des naturalisations et de l'éloignement ;

Que dire des services RH qui croulent sous les commandes de toutes les structures et qui n'ont plus le temps de faire de la gestion humaine des situations ;

Que dire des standards démunis pour répondre et qui doivent subir les foudres des usagers ;

Que dire des services des cabinets qui doivent toujours gérer de plus en plus de crises avec des effectifs réduits ;

Que dire des sous-préfectures que l'on a vidé tant de leurs agents que de leurs missions ;
Malgré des alertes depuis plus de 4 ans rien ne semble perturber ni stopper la grande machine à démotiver et détruire le service public.

Et savoir qu'en plus, ceux qui sont chargés normalement de la protéger, de la diriger, participent eux-mêmes à sa destruction.

FO réitère son attachement au maintien de la séparation des instances, CT et CHS-CT, chacune ayant des prérogatives bien distinctes et notamment sur la formation des membres du CHS-CT ;

En cette période de changement permanent, FO restera vigilant aux conditions de travail de l'ensemble des collègues des préfectures et des sous-préfectures.

Quoi qu'il en soit, FO continuera à porter jusqu'ici la parole des agents pour négocier en leur nom, et défendre le service public.

FO demande à ce que cette déclaration soit annexée au Procès-Verbal.

Un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

